

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

mairie.montesquiou@wanadoo.fr
Tel : 05 62 70 91 18

CCAS

service d'aide à la personne
en mairie du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
ccasmontesquiou@orange.fr
Tel : 05 62 70 91 18

SIVOM DE MONTESQUIOU (VOIRIE)

en mairie du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Tel : 05 62 70 91 18

ECOLE PRIMAIRE

garderie ouverte les jours d'école
de 7 h 45 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30
tel : 05 62 70 94 06

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10 h à 17 h
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois : de 10 h à 17 h
2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois : de 9 h à 12 h 30
Tél. 05 62 70 97 74
eMail : bibliotheque@montesquiou.info

LA POSTE

Lundi et Vendredi :
9h - 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi et Jeudi :
9h - 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi :
9h - 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. 05 62 70 91 14

SUBDIVISION DES ROUTES

Tel : 05 62 70 96 90

DECHETTERIE

ouverte les Mardi de 14 h à 18 h Vendredi de
9 h à 13 h et Samedi de 14 h à 18 h
(horaires d'été : 15 H 19 H au lieu de 14 H 18 H)
Tel : 05 62 70 81 16 ou 05 62 66 72 90

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GENERAL

sur RDV au 05 62 59 01 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA

sur RDV au 05 42 54 04 00

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

pour les jeunes de 16 à 25 ans
Tel : 05 62 05 32 32

CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur RDV au 06 60 87 46 84

A.D.A.S.E.A (SITE NATURA 2000)

permanence à la Bibliothèque le 2^{ème} jeudi
du mois
de 9 h à 12 h
Tel : 05 62 70 97 74

Dernière minute

Les agents communaux

Après la mise en retraite pour invalidité de deux agents communaux, la commune a dû pallier à l'absence de Monsieur Raphaël Caunègre, victime d'un accident entraînant une longue période d'arrêt de travail.

Pour assurer le maintien du service, deux options ont été retenues : Faire appel à Energie M4 notamment pour l'entretien des espaces verts à tondre et procéder à un remplacement pendant la durée de l'arrêt de travail au fur et à mesure des prolongations. Après avoir interrogé le Centre de Gestion, le choix s'est porté sur Monsieur Julien CARDONE qui donne entière satisfaction.

Par ailleurs, la commune a pu saisir l'opportunité de souscrire un contrat d'apprentissage dans le domaine des espaces verts au bénéfice de Monsieur Mathieu LUPEAU. Des échanges fructueux pour les deux parties concernées ont pu s'engager.

L'incidence financière de cette situation sur le budget communal n'est pas très importante dans la mesure où la commune a souscrit une assurance qui peut intervenir dans le cas qui nous occupe.

Souhaitons un prompt rétablissement complet à Monsieur Raphaël Caunègre et espérons le revoir parmi nous dans les meilleurs délais.

Ecole :

Effectifs : 29 élèves, répartis en 2 classes.

23 élèves sont de Montesquiou

La commune verse 45 euros par élève à la coopérative scolaire, la commune versera donc 1305 euros en 2013.

Cette année un séjour de fin d'année de 3 jours est organisé par l'école à Arcachon.

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention de 60€ par élève habitant la commune, soit 1380 euros pour participer au financement du séjour.

TRAVAUX :

Les services municipaux réalisent dans la mesure du possible, les aménagements et réparations demandés par le Directeur.

Il est prévu de réchauffer l'eau des lave-mains pour la période hivernale et de rétablir l'alimentation d'eau dans la salle polyvalente.

Un nouveau médecin à Montesquiou

Nous souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite au Docteur Doina DAVID, nouvellement installée à Montesquiou avec sa famille.

N° Téléphone cabinet
médical : 05 62 05 45 26



Le journal MONTESQUIOU



JOURNAL D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE MONTESQUIOU

N°2 -2012

SOMMAIRE



La voirie ... p 2



La commission bâtiment ... p 3



Le docteur ... p 8

L'Édito DU MAIRE

Nous sommes fiers de notre patrimoine communal et très soucieux de le transmettre aux générations futures en bon état de conservation ; cela nécessite des travaux de rénovation, parfois d'innovation, souvent d'amélioration.

C'est ainsi que régulièrement et à un rythme financièrement raisonnable, des travaux significatifs sont effectués. En effet, Montesquiou doit rester un village accueillant. Cela est certes important, mais ô combien insuffisant.

Montesquiou se doit d'être un village vivant.

Vivant, grâce à une vie associative dense et très dynamique qui favorise des moments conviviaux d'échanges et de rencontres pour les jeunes et moins jeunes.

Vivant également grâce aux divers services au public indispensables à chacun d'entre nous : commerces, artisans, entreprises diverses dont la proximité est un facteur essentiel de la vie locale. Soyons également conscient que la présence des professions médicales et paramédicales est un atout essentiel et sécurisant pour l'ensemble de la population.

Entretenir notre patrimoine en veillant à la qualité de notre environnement, contribuer à conforter le dynamisme ambiant, tel est le cap de vos élus municipaux.



M. Le Maire Robert PERRUSSAN

Robert PERRUSSAN

Directeur de publication : Robert Perrussan
Rédaction : Conseil municipal, responsables des commissions, Présidents d'associations.
Photos : Georges Denneulin - Le village en couverture Etienne Verret
Mise en page : Graffik 32320 Montesquiou 05 62 70 80 99
Imprimé à 300 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Le CCAS de Montesquiou

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervient sur les communes de Montesquiou, Bars, Castelnau-d'Angles, Estipouy, Isle de Noé, Monclar sur l'Osse, Mouchès et Pouylebon.

Le SAAD s'adresse à toutes les personnes rencontrant des difficultés dans l'accomplissement des tâches quotidiennes et essentiellement aux personnes handicapées, personnes de plus de 60 ans et personnes dont la mutuelle ou la caisse de Sécurité Sociale prend en charge l'intervention du service à domicile telle que le retour d'hospitalisation.

Les interventions se font tous les jours y compris dimanches et jours fériés (uniquement pour les soins de confort) de 8 h à 19 heures.

Le service peut intervenir pour:

une aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, courses,

préparation des repas ..)

une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette simple, mobilisation, aide aux fonctions naturelles, surveillance, aide à la prise des repas)

une aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle (sorties, démarches administratives simples).

Le CCAS est un service prestataire ; de ce fait, il est l'employeur direct des Aides à Domicile. Les personnes ou les familles faisant appel à nos services pour une intervention n'ont pas la charge ni la responsabilité qui incombe à tout employeur direct.

CCAS DE MONTESQUIOU

MAIRIE

TEL: 05 62 70 91 18 - FAX: 05 62 70 92 05

MAIL: ccasmontesquiou@orange.fr

Voie et Infrastructures



Votre conseil municipal a fait réaliser au cours de l'année 2012 :
le fauchage des chemins communaux

la réfection des chemins de «Larbonne», «Haraout», «Embaqué» pour un montant de 28913 € HT auquel il faut ajouter 11369 € HT de travaux de point à temps. Attention à ne pas dégrader trop vite «votre chemin».

Dans le cadre du programme d'esthétique des réseaux, une nouvelle tranche vient d'être réalisée sur le chemin de ronde : montant des travaux 87612 EUR HT financés par une subvention de 80% pour la partie réseau électrique (réseau France Télécom non subventionné) soit une part communale de 19231 EUR HT. D'autre part, une réflexion est en cours concernant la mise en séparatif du réseau public d'assainissement sur une partie du CD 943.

Suite à une consultation, la mission de maîtrise d'oeuvre a été confiée à la SARL XMGE de FLEURANCE;

Intercommunalité

Les services proposés par la Communauté de Communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Portage de repas

Coeur d'Astarac, en collaboration avec les CCAS de son territoire, propose aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux personnes handicapées un service de restauration à domicile. Les repas sont préparés, conditionnés dans des barquettes individuelles jetables et livrés à l'heure du déjeuner 7 jours sur 7 au moyen d'un véhicule réfrigéré. Les repas sont composés comme suit :

- un potage
- deux entrées chaudes ou froides
- un plat protidique
- deux plats de légumes verts ou un plat de féculent
- + un plat de légumes verts
- un fromage ou produit laitier
- une salade verte
- un dessert
- pain

Des régimes sans sel et / ou sans sucre pourront être préparés sur demande.

Coût du repas : 7,70 €.

Pour tous renseignements s'adresser au CCAS DE MİRANDE au 05 62 66 86 41.

Accueil enfants et adolescents

La communauté de Communes, dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse a pour objectif de développer l'accueil des enfants et des jeunes sur son territoire;

C'est ainsi que des structures adaptées animées par des professionnels accueillent, les mercredis et vacances scolaires, les enfants de 3 à 12 ans et leur proposent des activités ludiques sportives et culturelles mais aussi des sorties et des séjours à thèmes.

D'autre part, depuis le mois de septembre, la crèche communautaire « lous pitchous » accueille les petits de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi en journée continue.

Pour tous renseignements s'adresser au service Enfance de la communauté de communes au 05 62 66 95 86.

TRAVAUX 2012 :

WC PUBLICS : Le choix d'une édification en régie a été fait, mais l'accident de M. Caunègre a considérablement perturbé l'organisation du travail communal et le délai de réalisation s'en trouve affecté. Chantiers en cours :

ANCIENNE ECOLE : Les menuiseries ont été remplacées, une dalle en béton léger et un ragréage ont été réalisés, ceci a permis l'utilisation de la salle pour le tri postal pendant que les agents communaux réalisaient les travaux de réfection du plafond et du sol de la salle dédiée dans le bâtiment de la poste.



MUR DU PUIITS : Le CM a voté la réfection des murs et du puits de la placette. L'entreprise Dangays a été retenue parmi 3 entreprises sollicitées, les travaux dont le devis s'élève à 9565 € HT consistent en :

Remplacement des couronnements de mur en grès identiques à l'origine

Reconstitution du puits circulaire et pose de margelles neuves à l'identique.

Pose d'une grille de protection et de la ferronnerie d'origine restaurée.

Enduits entre les pierres.

Est à l'étude, la création d'une fontaine avec mouvement d'eau et point d'eau potable sur la placette, pour satisfaire les nombreux pèlerins de saint Jacques qui traversent le village.

Les services ERDF et SIDEAU ont été sollicités de même que l'entreprise Dangays pour établir les devis nécessaires à l'étude de faisabilité et la proposer au CM.

A L'ETUDE :

Accessibilité des bureaux de la Mairie

Espace cinéraire au cimetière

Aménagement et adaptation de l'ancienne école à son futur usage (non encore défini, à la réflexion.)

Maisons d'accueil familial



MAIRIE : Après consultation, l'entreprise Dangays pour la maçonnerie et Gauthier Diffusion pour les menuiseries ont été retenues.

Maçonnerie : ponçage et reconstitution des pierres d'encadrement, enduits grattés sur les façades ; Montant devis : 20 768 € HT

Menuiseries : remplacement de toutes les menuiseries (PVC gris Double vitrage); Montant : 20 958 € HT. Ces menuiseries apportent une amélioration du confort et réduiront le coût du chauffage. Ces travaux sont réalisés.

VIERGE : L'entreprise Manibe réalise la rénovation du socle.



Les finances communales

Cette année encore, le conseil municipal a opté, après proposition de la commission des Finances, pour un budget rigoureux quant aux dépenses de fonctionnement qui font l'objet d'un suivi particulier.

Néanmoins, l'investissement relatif notamment à l'entretien des bâtiments et de la voirie n'est pas négligé.

Budget Primitif :

Après l'adoption du compte administratif, le budget primitif a été voté à l'unanimité des membres présents. La section de fonctionnement s'équilibre à 712 319 € avec possibilité de virement à la section d'investissement de 166 551 €.

Ce résultat est obtenu sans augmentation des taxes; La section d'investissement s'équilibre à 254 897 €; des travaux importants de restauration ont pu être envisagés et en grande partie réalisés aujourd'hui :

voirie, mairie, « mur du puits », réseaux, matériels divers (équipement cuisine Maison du temps libre pour 11 192,17 € TTC).

Certains travaux sont par ailleurs réalisés en régie, notamment au bâtiment occupé par la Poste et à « l'ancienne école ».

Etat de la dette :

Annuité commune : 32 677,51 €, Annuité SIVOM : 39 543,31 €
L'annuité de la commune tend à diminuer; il s'agit d'une volonté des élus qui permettra éventuellement de réaliser des investissements plus importants; celle du SIVOM est maintenue à un niveau constant, l'entretien de la voirie posant des soucis aux élus qui ne souhaitent pas la négliger.

L'assemblée communale s'efforce, comme en témoignent les chiffres rappelés ci-dessus, de maintenir un équilibre entre réalisations et possibilités budgétaires, évitant d'augmenter les taux des taxes communales en cette période difficile et de jouer inconsidérément sur l'emprunt.

Le coin des associations

Association des Anciens Combattants

Notre association est composée d'une trentaine de membres cotisants dont trois anciens combattants de 39-45. Nous assurons la continuité pour honorer le devoir de mémoire qu'ils nous ont si bien appris en espérant qu'après nous, il y aura des jeunes pour le reprendre; il faudrait qu'ils y pensent dès maintenant.

Entre réunions et cérémonies aux Monuments aux Morts avec les drapeaux, nous faisons en moyenne une douzaine de manifestations par an sans compter malheureusement les obsèques des anciens combattants.

Association des parents d'élèves des écoles de Pouylebon et Montesquiou

L'APEPM a été créée en 2007;

Son bureau est ainsi constitué :

Présidente : Madame Cécile ROZIS

Vice Présidente : Madame Corinne CUGINI

Trésorière : Madame Emmanuelle MOTTARD

Secrétaire : Madame Avigail SCHIMMEL

Les buts et les actions de cette association sont de :
Défendre les intérêts des parents d'élèves et des écoles en veillant au devenir de nos écoles de campagne

Organiser un vide-grenier annuel afin de reverser une partie des recettes aux coopératives scolaires des deux écoles.

Financer la formation Prévention et Secours Civiques qui s'adresse aux élèves de CM2

Offrir un livre à chaque enfant en fin d'année scolaire

Participer à l'organisation de la fête de fin d'année.

Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale bénéficie d'une subvention communale de 2 € par habitant pour l'achat de livres et fournitures diverses. Son accès est gratuit pour tous. En 2012 la bibliothèque a enregistré 30 nouvelles inscriptions et compte environ 180 lecteurs. Elle reçoit régulièrement les classes de l'école primaire; De nombreuses manifestations ont jalonné l'année.

La bibliothécaire Pascale Sanvert, agent municipal, assure les permanences. Corinne Dupouy en est la responsable bénévole.

2013 verra la mise en place du projet d'informatisation suite à l'appel d'offres lancé par le conseil général pour renouveler l'informatique de la bibliothèque départementale. La bibliothèque de Montesquiou entrera dans un processus d'ouverture sur les 23 autres bibliothèques du département qui seront ainsi en réseau. L'informatisation d'une bibliothèque permet d'automatiser et de structurer les procédures de gestion interne : inscription des lecteurs, gestion des prêts, des relances, du catalogue. Les échanges avec la BDP sont facilités. Ainsi le service au public est amélioré. Un accès au catalogue de chaque bibliothèque permet la recherche par auteur, par titre, la localisation et la disponibilité d'un titre. Le fonds est ainsi mutualisé. Les lecteurs auront une carte de lecteur avec un code barre. Grâce au portail intranet, ils pourront avoir accès à l'ensemble du fonds

documentaire de la BDP et des autres bibliothèques informatisées et mutualisées.

Si le travail sera facilité, la bibliothécaire ou les bénévoles assureront la saisie de tous les documents propres à la bibliothèque ainsi que ceux en dépôt de la BDP et devront assurer le suivi et la mise à jour de ces données.

Cette nouvelle organisation permettra à notre bibliothèque municipale de s'inscrire dans la dynamique départementale, de bénéficier des ressources communes en matière de maintenance et de formation. Ce projet participera à la mise en place d'une culture de travail collective indispensable au maintien d'une bibliothèque dans un village comme le nôtre. Lieu privilégié de lien social et d'accès à la culture pour tous. Un challenge à réussir pour notre bibliothèque.

Gym Rando

« Le Sport c'est la santé, la gym c'est la conserver »...



Au sein de notre petit village de 600 âmes, notre club compte cependant 28 adhérentes.

C'est un défi, chaque année, de maintenir cet effectif même si le montant de l'adhésion est raisonnable : 175,50 €/an (licence comprise) pour 4 cours par semaine répartis en matinée et soirée (*).

Nous observons une trêve pendant les vacances scolaires;

Néanmoins, le club se maintient et espérons le, pour de longues années.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Chantal au 06 79 01 27 69 ou Christelle au 05 62 70 94 25; le meilleur accueil vous sera réservé.

Sur la photo, un petit aperçu du groupe des filles du soir avec notre animatrice dynamique, Rosie, dans la salle de la maison du temps libre prêtée et chauffée gracieusement par la municipalité; merci à elle.

(*) Mardi et jeudi : de 10 à 11 H et de 19 H 15 à 20 H 15

Société Musicale

L'école de musique de Montesquiou a repris son activité comme chaque année au mois de septembre. En plus de l'apprentissage des instruments traditionnels (flûte, clarinette, trompette, saxophone, tuba, trombone, batterie et percussions), notre association a élargi le choix proposé aux adultes et aux enfants pour satisfaire le plus grand nombre.

Ainsi des cours de guitare et guitare basse, de violon, un atelier de musique actuelle et un big band ont été ouverts ces dernières années.

Pour tout renseignement joindre Marie-Noëlle Denat au 06.08.00.31.40

La Joyouso Coumpanio de la Poulloïo

Notre amitié, notre culture, notre langue, nos traditions, et notre plaisir à partager et organiser des moments de convivialité, nous ont animés du désir de faire revivre la « Souciétat de la Poulloïo » il ya 12 ans. Elle a été formalisée, voici maintenant trois ans et c'est avec plaisir, que nous comptons 41 adhérents en 2012.

Plusieurs fois chaque année : Prima deus contaires, Festival de la garenne, Repas de la Poulloïo et Flamme de L'Armagnac, des membres de « La joyouso coumpanio » se mobilisent pour satisfaire au mieux invités et participants, souvent autour d'un bon repas « entre amics », dans la tradition de nos initiateurs de 1848 qui avaient trouvé là un des moyens pour mieux profiter de la vie et entretenir l'amitié dans notre village. C'est aussi le fondement de notre association !

Cette année outre les manifestations déjà citées, la Poulloïo a organisé :

- Un repas pour les membres au Haget le 2 mars 2012.
- Une journée à Loudenvielle : Rando, promenade, visite, et repas au restaurant.
- Théâtre : Les Rustres de Goldoni, le 9 décembre 2012
- A venir : AG et repas annuel de l'association, le 12 janvier 2013

Chaque nouveau membre est une joie, un bonheur et un espoir de pérennité pour la Souciétat de la Poulloïo. (Adhésion : 5 euros)

Club Soleil d'Automne

Le club SOLEIL D'AUTOMNE, toujours très actif, présidé par Monsieur Marcel SEICHAN, aidé des membres du bureau, avait la saison dernière une soixantaine d'adhérents qui ont participé à diverses animations et sorties.

Pour l'année 2013, quelques dates sont déjà fixées:

- le Jeudi 24 Janvier 2013, l'Assemblée Générale à la Salle de la Mairie à 14 heures 30 où nous partagerons la Galette des Rois.
- le Samedi 23 Février 2013, le repas annuel à la Maison du temps libre à 12 heures.

Comme tous les ans, des projets de sorties sont prévus pendant la belle saison, les dates et lieux seront communiqués plus tard dans la presse.

N'oublions pas, tout au long de l'année, les jeudis après midi, où les adhérents peuvent se retrouver à la salle pour un moment de convivialité.

Le conseil d'administration souhaite que de nombreuses personnes viennent participer à la vie du Club, elles seront accueillies avec plaisir.

Club de Tennis de Montesquiou

Le club de tennis de Montesquiou n'est pas Roland-Garros mais nous tâchons d'y entretenir une atmosphère enjouée et amicale pour des sommes modiques (1).

Après 12 ans de gestion britannique, Peter Field, l'ancien président, m'a transmis il y a six mois la présidence et les outils qui vont avec, à savoir piquets et manivelle de filet et divers outils de lavage et de désherbage.

Soirée Judo Familles 2012



Judo Club Montesquiou

Créé en 1963, le judo-Club Montesquiou compte aujourd'hui 35 licenciés sur ses tapis.

Notre sport dynamique et plein de valeurs morales, permet aux jeunes de nos campagnes de partager un moment sportif et convivial.

Malgré la ruralité de notre club, les résultats sont là. Une de nos judokates, Mademoiselle

Roxane Melliet a intégré le Pôle Espoir de Judo à Toulouse et quatre ceintures noires sont en préparation pour cette fin de saison (Emma Solans, Sarah Labriffe, Roxane Melliet et Loïc Ténét).

Le bureau et notre professeur, diplômé d'Etat, Benoît Sansuc, vous accueillent tous les lundis et vendredis soir à la Maison du temps libre.

Madame Perelade, Secrétaire : 06 27 79 46 56

Madame Depelchin, Trésorière : 06 24 49 28 25

Monsieur Lazies, Président : 06 26 75 01 77

Je me suis donc rapidement servi de ces équipements pour nettoyer le court et ses environs immédiats, et pour réparer le bas du grillage mis à mal par des utilisateurs frauduleux. J'ai d'autre part contacté la mairie pour enregistrer le nouveau bureau du club, et pour y faire savoir que nous aurons prochainement besoin de son aide pour la réfection de la surface de notre court.

A une époque où le tennis était en pleine vogue, le club offrait des prestations plus diverses, mais il semble aujourd'hui que l'essentiel des intéressés recherche, presque exclusivement, dans le cadre d'une gestion amicale, sobre et « économe », la possibilité de jouer entre amis. C'est ce qui s'y passe, chaque semaine, pour la dizaine de joueurs réguliers qui se retrouvent au bas du village pour des doubles acharnés, avec, probablement dans un futur proche la possibilité de jouer sur terrain couvert, à Mirande, lorsque la pluie rend le jeu impossible à Montesquiou.

(1) 20 euros par membre, 30 euros par famille, annuellement

5 euros l'heure pour les vacanciers

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Montesquiou

En cette fin d'année vos sapeurs pompiers vont passer chez vous afin de vous porter le calendrier. Comme tous les ans, nous vous remercions par avance du chaleureux accueil que vous leur réservez. Cette année encore le calendrier est entièrement à l'image de vos sapeurs pompiers et de leurs activités, opérationnel et amicaliste.

Vos étrennes sont versées directement à l'Amicale. Elles permettent le paiement des cotisations au SDIS mais aussi de participer à diverses manifestations. Nous avons pu par exemple organiser cette année une journée avec un concours de pétanque amateur et un repas suivi d'un bal. Malgré le mauvais temps nous avons eu le plaisir de vous accueillir pour cette journée qui sera, je l'espère, reconduite l'année prochaine.

Enfin je terminerai en souhaitant un prompt rétablissement à Remy Lasserre avec toutes nos pensées à sa famille et un bon retour parmi les siens à notre Chef de Centre Raphael Caunègre.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez envoyer votre candidature au Centre de secours de Montesquiou, au village, 32320 Montesquiou

R.C.B.L.M

Le Rugby Club Bassoues Lupiac Montesquiou connaît une saison difficile en raison d'un effectif restreint dû à de trop nombreux arrêts d'activité sportive qui n'ont pu être comblés. Dans ces conditions, le nombre de blessés toujours trop élevé devient doublement pénalisant. De ce fait, la confrontation avec des clubs d'une division supérieure entraîne des résultats insuffisants. A compter de mi février débutera une deu-



xième phase où les clubs seront répartis en fonction de leur classement à l'issue de l'actuelle première phase du championnat régional. Malgré la situation sportive déficitaire, les joueurs restent sérieux et assidus et les dirigeants dévoués. L'essentiel étant de participer, on peut espérer de bons résultats en seconde phase.

En plus de l'activité sportive, le RCBLM a organisé et prévoit des manifestations pour assurer son fonctionnement et pourvoir à l'animation des communes. Cela permet de retrouver dans une ambiance festive et conviviale les supporters qui ne se découragent pas et que le club remercie sincèrement de leur soutien ainsi que toutes les personnes qui l'aident sous quelque forme que ce soit.



Visages de Montesquiou

Voilà déjà trois ans que l'exposition « Visages de Montesquiou » réalisée par Ernst CARREE orne les murs de la Mairie et ne cesse de s'étoffer.

Le 315 ème montesquivais vient d'être croqué et un appel est fait auprès des 303 autres qui peuvent contacter Ernst directement (05 62 70 95 38) s'ils souhaitent rejoindre leurs concitoyens.

La commune félicite une nouvelle fois ce projet convivial et fédérateur qui contribue au maintien du lien social dans notre commune en lui apportant une note de bonne humeur...



Transports

Transport à la Demande (T.A.D.)

La Communauté de Communes « d'Aragnan en Fezensac » a étendu le champ de ses compétences et acquis du Conseil Général la délégation du transport. Cette délégation ainsi obtenue lui permet d'organiser le Transport à la Demande sur son territoire étendu aux communes de Montesquiou, l'Isle de Noë et Pouylebon.

Ce nouveau service fonctionne 4 jours par semaine : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 heures à 18 heures.

Tarif de la course (Aller-Retour) pour les usagers : 4 €
Trois entreprises de transport assureront les transports par zone géographique :

Pour les communes de Montesquiou, l'Isle de Noë, Pouylebon, Saint Arailles, Mirannes, Riguepeu, Peyrusse-Grande, Peyrusse-Vieille, Gazax et Baccarisse, Saint Pierre d'Aubézies à destination de Vic Fezensac, Plaisance, Mirande et Montesquiou, **contactez TAXIS DU PAYS au 05 62 709 799.**

Dans le Gers, je covoiture !

Le Conseil Général a mis en ligne un site de covoiturage (www.gers-covoiturage.fr) pour inciter les usagers à faire monter en puissance ce mode de déplacement alternatif.

Le lieu de rassemblement a été matérialisé à l'Aire de repos - quartier de la vierge.